

Elections locales en Côte d'Ivoire : l'OïDïH demande la réforme de la CEI avant l'organisation des élections.

Le vendredi 10 août 2018, l'Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OïDïH) se réjouissait, à travers une conférence de presse, d'une annonce faite par le Président de la République au cours de son adresse à la nation du 06 août 2018. Le Président avait, en effet, promis d'instruire « le Gouvernement à l'effet de réexaminer la Composition de la Commission électorale indépendante (CEI) comme le recommande la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ».

L'OïDïH gardait néanmoins le regard fixé sur la matérialisation de la promesse faite par le Président de la République. Une prudence que l'actualité semble justifier. C'est avec une profonde consternation que l'on suit une précipitation dans l'organisation des futures échéances électorales locales. Annoncé le 13 août dernier, le dépôt des candidatures a pris fin officiellement le mercredi 29 août.

L'évolution expresse dans l'organisation de ces échéances électorales semble en contradiction avec la promesse faite par le Président de la République. Alors que, dans un Etat de droit, le respect des engagements internationaux devrait être le levier de toute action. Une fois de plus, la Côte d'Ivoire donne l'impression de fouler au pied ce principe, en renvoyant aux calendes grecques le respect de la décision d'une juridiction supranationale.

Il est, par ailleurs, incompréhensible de voir les partis d'opposition appeler à la réforme d'une Commission électorale et au report des élections et, dans le même temps, démontrer une grande mobilisation et un véritable empressement à déposer des candidatures devant cette Commission. Une interrogation valable pour certaines organisations de la société civile qui demandent le report des élections et forment parallèlement des observateurs pour observer celles-ci.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, tous devraient se souvenir que les conséquences lourdes de la crise post-électorale de 2010-2011 sont aussi à mettre au compte d'un dysfonctionnement au sein de la CEI.

Le gouvernement devrait donc s'atteler à matérialiser cette volonté affichée de réformer la CEI. Si certaines actions en cours contribuent à décrier l'atmosphère sociopolitique, il ne devrait pas avoir de sacrifice assez grand pour prévenir d'éventuelles violences. Aucune urgence ne saurait se justifier devant la nécessité pour le gouvernement de garantir un environnement électoral apaisé et rassurant pour toutes les parties prenantes. Dans le présent contexte, il est impérieux de mener des actions qui contribuent à la satisfaction des aspirations réelles des populations dans le cadre des futures élections.

Fait à Abidjan, le 31 août 2018.

Pour l'OïDïH, le Secrétariat Général